



COMMUNE DE ZIMMERBACH

ZIMM' INFO

Janvier 2017



ÉDITORIAL

Nous voilà donc arrivés à mi-mandat. Près de trois ans se sont écoulés avec un conseil municipal renouvelé. Il n'est peut-être pas inutile de mettre en parallèle les promesses de notre profession de foi et les réalisations.

Côté travaux, le premier gros chantier a été celui de la rue de la Chapelle. Il répondait à une double nécessité, à savoir permettre une accessibilité normale aux riverains et récupérer les eaux de ruissellement venant du vallon.

L'objectif a été atteint et, dans le même temps l'accès au Zimmerplatz en a été facilité.

Un dessableur au Germentweg et un aménagement à l'entrée du Rinckental ont été réalisés. Ils seront complétés par des études hydrologiques de l'ensemble du bassin versant.

Quelques autres travaux, non-prévus à l'origine, ont été réalisés. L'aménagement d'une table de pique-nique et d'un parking de 11 places dont une handicapée ajoutent à la convivialité des lieux.

Il y a bien sûr le parvis qui remplace un mur triste et un « No man's land » pour offrir une vraie place de village.

Là encore c'est la nécessité de mise en accessibilité qui a dicté le choix de l'architecture. Déduction faite des subventions, cet ouvrage aura coûté environ 40.000 € à la commune.

Il reste donc à mettre en œuvre le grand projet de la mandature, à savoir la salle d'activité de l'école.

Elle n'avait pas été prévue car à l'époque, il n'était pas question de la fermeture du corps de sapeurs-pompiers et créer un bâtiment neuf ne l'était pas davantage par manque de place et de moyens financiers.

Nous projetons actuellement de mettre en œuvre une solution raisonnable au droit du bâtiment désaffecté. Elle tiendra compte des finances de la commune, des lieux, du voisinage et des demandes des utilisateurs potentiels auprès desquels nous avons déjà recueilli les besoins réels.

Nous poursuivons également le programme d'économies d'énergie de l'éclairage public et les mises en accessibilité au niveau de la mairie et de l'école.

Pour cette dernière, il vient de se rajouter un nouveau programme de mise en sécurité, compte tenu des attaques terroristes, programme à la charge de la commune (bien sûr) et qu'il va falloir chiffrer.

Concernant précisément les finances, il est bon de préciser que notre DGF (dotation globale de fonctionnement) c'est-à-dire l'argent que nous donne l'État était de 78.000 € en 2014 et devrait être de 40.000 € cette année, avec des charges nouvelles (rythmes scolaires, mise en accessibilité...).

Grâce à Colmar Agglo nous pouvons néanmoins rester raisonnablement optimistes car les compétences transférées nous déchargent d'un certain nombre de préoccupations et les fonds de concours compensent, en partie, les baisses de dotations.

Notre école et le périscolaire faisaient également partie de nos préoccupations et grâce à nos efforts, les communes de Walbach et Zimmerbach ont pu conserver leurs classes.

Quant au périscolaire, il connaît un succès grandissant, essentiellement dû à la qualité des activités proposées.

Les nouvelles lois environnementales concernant l'utilisation des produits phytosanitaires vont nous obliger à changer nos habitudes face à ce que l'on a coutume d'appeler les mauvaises herbes mais qui sont en fait celles dont on ne connaît pas l'utilisation. Au niveau de la commune, plusieurs solutions sont à l'étude.

Une décision prise à l'échelle de la Région devrait en 2018 changer les habitudes des internautes : celui du lancement de la fibre optique. Cela veut dire que les vitesses de connexion seront multipliées par 40. L'impact financier pour la commune ne devrait pas être anodin puisque le coût sera de 75.000 €. Mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

Inutile de dire « salamols » (jadis), il faut se rendre à l'évidence : notre monde, notre environnement changent, et que ce qui était vrai hier, ne l'est pas forcément aujourd'hui.

Je me réjouis enfin de constater, au vu du succès de notre Journée citoyenne, qu'un grand nombre d'habitants sont plus citoyens que consommateurs. Merci donc d'être à nos côtés, nous le serons toujours aux vôtres.

*Très sereine, bonjour !
Bonne année 2017*

Votre maire, Jacques MULLER

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Nolan Guerard, né le 16 octobre

VIE COMMUNALE

PARVIS DE L'ÉGLISE ET DU MONUMENT AUX MORTS

Les travaux se sont déroulés selon l'agenda et le cahier de charge prévisionnels, de juillet à septembre.

Ils ont mis à jour la pierre commémorative de la mission ecclésiale de 1865 et une bouteille contenant le message de l'histoire de la première installation du monument aux morts. La pierre est à présent exposée sur le mur arrière à côté de la plaque du souvenir des incorporés de force de la 2^{de} guerre mondiale, dévoilée lors de l'inauguration du 24 septembre.

L'entreprise de paysage Thierry Muller et ses sous-traitants Vigilec (électricité) et Peduzzi (sculptures) ont travaillé sous la direction du bureau d'études Berest-Parenthèse.

Coût des travaux : 105 000 € HT



Voici la retranscription du texte contenu dans la bouteille :

« Ce monument a été érigé le 13 et 14 octobre 1924 par Monsieur Charles Geiss, sculpteur à Colmar, Monsieur Joseph Wackenthaler étant maire et monsieur l'abbé Tschaen Jacques étant curé. Le monument a coûté 5 000 francs dont 4 000 francs ont été payés par une quête faite au village et 1 000 francs par la municipalité. »



Découverte de la pierre commémorative de la mission ecclésiale de 1865



Pose de la plaque du souvenir des incorporés de force de la 2^{de} guerre mondiale

Quelques photos du chantier...



Chantiers réalisés en 2016

Déconstruction Mur parvis	Peintures Fontaine Mairie
Escalier extérieur Ecole maternelle	Marquage peinture sol Parking Hohnack
Sol tennis de table Aire de Jeux	Débroussaillages divers
Aménagement chemins/sentiers Divers	Entretien fleurissement divers
Entretien Parcours de santé	Nettoyage végétation bassin d'orage Germentweg
Peintures Volets Mairie	Inventaire Grenier Presbytère
Peintures & sol gravillonné Aire de jeux	Création jardin partagé

28 mai

2^e

 **103 participants - 12% de la population**

75 adultes et 7 jeunes se sont répartis dans les 13 chantiers proposés cette année, effectuant environ 420 heures de travail nécessitant bien souvent de réelles compétences professionnelles. 10 autres adultes ont assuré la préparation du repas de midi et son service. Et 3 adultes ont encadré 8 enfants dans un atelier de décoration florale des tables, de jeux et de peinture.

Pour l'organisation de la Journée Citoyenne 2017 voir calendrier page 12.

Juin-Juillet

Table de pique-nique couverte à l'aire de jeux

Les poteaux de charpente métallique et le gros-œuvre de la dalle de couverture ont été réalisés par l'entreprise Giamberini-Guy.

La table et les bancs ont été fabriqués et installés par les agents techniques de notre commune.

Coût des travaux : 9 400 € HT



Juillet

Aménagement du parking de l'aire de jeux et de covoiturage

Un parking en enrobé a été aménagé par l'entreprise Giamberini-Guy. Il comporte 11 places dont 1 réservée aux Personnes à Mobilité Réduite et 3 emplacements élargis à 3 mètres pour les voitures familiales.

Ce chantier s'est achevé par la création de 2 tranchées d'infiltration réalisées en régie par nos agents techniques aidés de la pelle mécanique de la commune de Walbach.

Coût des travaux : 10 500 € HT

Septembre-octobre

Mise aux normes et économie d'énergie de l'éclairage public

L'étude de diagnostic de l'éclairage public de la commune a relevé des non-conformités sur des luminaires, et fourni des pistes d'économie d'énergie par abaissement de puissance de 23h à 6h.

En raison du coût, les travaux seront étalés sur 4 ans. Mais les principales mises aux normes ont été effectuées prioritairement en 2016. Ce programme de travaux confié à Vialis va se poursuivre cette année.

Coût des travaux en 2016 : 7 000 € HT



Novembre-décembre

Renforcement du plancher et de la charpente du local des archives de la mairie

Une étude de diagnostic du plancher bas et de la charpente des combles, a démontré l'inaptitude de la structure bois au chargement d'archives. Pour éviter l'abaissement du plafond de la salle d'honneur, les renforts en bois lamellé-collé ont été mis en œuvre dans les combles par l'entreprise Bois & Techniques. Les déménagements, les travaux de cloisonnement, d'électricité, de revêtement de sol et de peinture ont été réalisés par les agents techniques.

Coût des travaux : 8 500 € HT



Novembre-décembre

Quais-bus accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, route de Turckheim

Le « Service Déplacements et Travaux » de Colmar Agglomération, en concertation avec nos élus et agents, a commandé ces travaux à l'entreprise Eurovia.

Durant le premier trimestre 2017, un banc sera ajouté en régie dans l'abribus sud et celui de l'abribus nord sera mis à niveau.

Coût des travaux : financés par Colmar Agglomération

🚧 RÉNOVATION DE L'ABRI DE CHASSE



Cet automne, les locataires de l'abri de chasse et quelques bénévoles ont réuni leurs efforts pour réhabiliter la toiture cet abri qui tombait en ruines. La mairie a fourni le matériel et les travaux ont permis d'économiser le coût de la main d'œuvre, tout cela dans une belle ambiance d'équipe.



🚧 LIRIODENDRON TULIPIFERA

La municipalité, en concertation avec les associations, a souhaité enrichir l'espace arboré de trois nouveaux végétaux dont l'objectif est d'égayer l'espace et proposer des coins d'ombre (tant recherchés en saison estivale) au niveau de l'aire de jeux. Ce sont donc trois tulipiers de Virginie (Liriodendron tulipifera) qui ont été plantés par les agents techniques le 8 novembre 2016. Il s'agit d'une espèce provenant de l'état de Virginie (Etats-Unis) introduite en France au XVIII^{ème} siècle. Pour la petite histoire l'un des premiers tulipiers de Virginie a été planté au petit Trianon de Versailles en 1771 pour la reine Marie-Antoinette. Cet arbre majestueux peut atteindre près de 30 mètres de haut et a la particularité d'avoir des fleurs en forme de tulipes. Longévité estimée : de 400 à 500 ans... C'est aussi cela le développement durable !



ZÉRO PHYTO

Depuis 2016 suite à plusieurs réunions d'information, la commune s'est engagée dans une démarche vers l'arrêt de l'utilisation des pesticides. Cette démarche est de toute façon devenue obligatoire au 1^{er} janvier 2017 dans les lieux publics. Elle consiste à ne plus utiliser du tout de pesticides. La signature de la charte permet de bénéficier d'aides auprès de la Région et de l'Agence de l'Eau et elle est récompensée par l'attribution de « libellules ».

Un plan d'entretien et de gestion des espaces communaux est en cours de réalisation pour permettre un suivi régulier des travaux à effectuer.

Les actions concrètes menées jusqu'à présent ont été le balayage mécanique des rues et le désherbage des allées du cimetière par une petite équipe de conseillers municipaux.

Chacun d'entre nous peut contribuer à ces actions tout simplement, en balayant régulièrement et en arrachant les plantes indésirables devant chez lui.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

DÉNEIGEMENT

Rappel : conformément à la réglementation, en cas de chute de neige, les propriétaires sont tenus de déneiger devant chez eux pour éviter les risques d'accidents.



DÉCHETS

Les containers sont vidés tous les lundis. Il est évident qu'en période de fêtes nos déchets sont plus importants, il est donc nécessaire de répartir les dépôts plutôt que de les laisser s'accumuler aux alentours, d'autant plus que cet incivisme est sanctionnable si les Brigades Vertes identifient les contrevenants.



DÉJECTIONS CANINES

Il a été constaté à plusieurs reprises que les déjections canines (même emballées) étaient laissées ou déposées sur la voie publique ce qui entraîne une grande gêne pour les autres riverains. Merci à tous les propriétaires d'animaux de faire preuve de plus de savoir-vivre.

INFOS PRATIQUES

CAMPAGNE DE PRÉVENTION DE LUTTE « CONTRE LES CAMBRIOLAGES » ET « CONTRE LES VOLS DE VÉLOS »

Pour lutter contre les vols de vélos la fédération française des usagers de la bicyclette, la police et la gendarmerie se mobilisent pour inciter au marquage des vélos.

Le système de marquage Bicycode[®] permet de rendre à leurs propriétaires les vélos volés grâce à une base de données constituées par les vélos marqués.

Ce registre, accessible des services de police et de gendarmerie, comprend les noms et coordonnées des propriétaires.

Le ministère de l'Intérieur relance la campagne de prévention pour lutter contre les vols de vélos.

Les services de police et de gendarmerie possèdent des brochures papiers à la disposition du public.

OKTAVE, LA SOLUTION POUR UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE COMPLÈTE



Une rénovation énergétique complète permet de réduire ses factures énergétiques et d'agir en faveur du climat : du point de vue environnemental, sur le territoire du Grand Pays de Colmar, le secteur du bâtiment contribue pour 29 % aux émissions de gaz à effet de serre et à 40 % de la consommation d'énergie finale. Oktave, vous apporte conseils, solutions adaptées et accompagnement dans votre projet.

Il facilite vos démarches pour rénover votre maison individuelle en vous accompagnant à tous les stades du projet, et en faisant intervenir des groupements d'artisans sélectionnés, formés et expérimentés, l'objectif étant d'obtenir le classement Bâtiment Basse Consommation.

Pour plus de renseignements : contactez Oktave au 03 69 99 55 68 ou oktave.grandpays@colmar.fr

🚦 CONDITIONS DE SORTIE DU TERRITOIRE NATIONAL DES MINEURS

Un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs qui voyagent sans un représentant légal sera mis en œuvre à compter du **15 janvier 2017**, dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers des zones de conflit. **Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.**

Cette autorisation de sortie du territoire sera matérialisée par l'usage d'un **formulaire CERFA** (n° 15646*01), renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire. Ce formulaire est accessible sur le site www.service-public.fr/



VOEUX ET CÉRÉMONIES EN IMAGES

Inauguration de la place-parvis – 24 septembre



Cérémonie du 11 novembre



La Marseillaise chantée par les enfants de l'école, accompagnés par les instruments.

LA VIE SCOLAIRE



Kermesse scolaire – Juin



Les petits vendangeurs – Septembre



Journée du goût – Octobre



« Halloween » au périscolaire - Novembre



Saint Nicolas – Décembre



Noël au périscolaire - Décembre



Concert de Monsieur Patrick Breitel à l'école

Pour fêter ses dix ans, l'Association Les Enfants d'Abord a offert un concert aux enfants des écoles de Walbach et Zimmerbach.

Chaque classe a étudié plusieurs chansons du célèbre artiste de notre vallée : Patrick Breitel.

Cet ancien maître d'école est intervenu dans chaque classe. Il a écouté avec attention le travail musical effectué par les élèves puis les a accompagnés avec sa guitare !

Le jeudi 15 décembre dans la matinée, Monsieur Breitel a joué deux concerts pour les enfants : un pour les plus jeunes puis un second pour les élèves du CE2 au CM2. Les élèves ont chanté et écouté ces mélodies avec plaisir : vache jazz, Albert et Anatole, trois petits bonds, devinette, le petit train, hérisson, le monstre poilu, ce que disent les enfants... Les enfants remercient vivement Monsieur Breitel pour sa gentillesse et son enthousiasme !



Concours du salon du livre de Colmar



La classe de CE2/CM1 a participé au concours d'écriture poétique du salon du livre de Colmar.

Leur projet a été primé. La classe a gagné la somme de 50€.

Les élèves ont inventé des histoires avec trois lapins et un renard.

Ils ont utilisé une de ces histoires pour créer une chanson en laisse comme la célèbre comptine « trois petits chats ».

Trois jeunes lapins quittent leur terrier dans la forêt pour découvrir la boutique de jouets de Cédric le roux, un renard rusé. Le renard enferme les lapins dans sa boutique pour les cuire dans un chaudron de bouillon fumant.

Mais les lapins sont les plus malins. Ils s'entraident pour jeter le renard dans la marmite et réussissent à s'échapper!

Les enfants ont créé un livre en forme de lapin pour illustrer leur texte.

Ce travail d'écriture a été très enrichissant pour les élèves.

Un second projet a été proposé pour le salon du livre : la création d'un instrument de musique imaginaire.

Les CE2/CM1 ont créé un piano à queues d'animaux : de zèbre, de scorpion et de baleine.

Ce travail n'a pas été primé mais a permis de découvrir de nouvelles techniques plastiques.



LES ASSOCIATIONS



COMITÉ DE JUMELAGE

Une petite délégation Blainvillaise menée par Monsieur Loïc Lecaplain, président de l'association de jumelage de Blainville-sur-Mer s'est déplacée à Zimmerbach du 3 au 5 décembre 2016.

La partie officielle en présence de la municipalité de Zimmerbach et des membres du comité de jumelage s'est tenue le 3 décembre 2016 à la salle des Prévôts.

Le lendemain, dimanche 4 décembre 2016, Joël Jamm, du caveau au Raisin d'Or a mitonné une bonne choucroute aux jumeaux qui s'étaient retrouvés salle des Prévôts. Le groupe s'est ensuite rendu à Colmar pour visiter le musée Hansi et découvrir le marché de Noël à la tombée de la nuit.

La délégation blainvillaise est repartie enchantée de son escapade alsacienne.

Rendez-vous est donné à Blainville-sur-Mer le week-end du 14 juillet 2017.

Toute personne intéressée par le jumelage peut s'adresser à Rosalie Fornara-Ginglinger au 06 10 37 35 92.





LA CHORALE SAINT GEORGES

1890 – 2017 : 127 années au service de la musique et du chant.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. 127 années d'existence et aujourd'hui comme hier, la même envie de chanter.

Dès 1890, la chorale de Zimmerbach dont la particularité est d'être une chorale d'hommes s'est affiliée à l'union Sainte Cécile de Strasbourg. Depuis cette date, de génération en génération, elle n'a jamais cessé d'exister.

Toujours composée de 15 à 20 membres (jusqu'à 29 au début des années 1990, 19 aujourd'hui) le chœur se divise en 4 voix :

- Ténor 1 (5 choristes)
- Ténor 2 (4 choristes)
- Basse 1 (6 choristes)
- Basse 2 (4 choristes)

La moyenne d'âge du groupe est de 57 ans et l'ancienneté moyenne est de 29 ans.

La chorale de Zimmerbach est une chorale liturgique qui s'associe aux joies et aux peines des villageois mais c'est aussi un chœur qui participe tout au long de l'année à diverses manifestations, rencontres et concerts. Tous les deux ans elle organise notamment un concert de Noël, le premier dimanche de l'Avent, à l'église de Zimmerbach.



Absent de la photo : Paul Kayser

Parallèlement à son activité musicale, un groupe théâtral s'est développé. Ce groupe, composé cette saison de 11 membres, présentera dès la fin janvier sa nouvelle pièce en alsacien « D'reis uf Paris ».

D'année en année, ces pièces en dialecte rencontrent un succès jamais démenti.

Aujourd'hui, la chorale doit sa longévité à la passion de ses membres, à leur assiduité aux répétitions (tous les vendredis, à 20h15 au foyer St-Georges) et à la persévérance de son chef de chœur et président Rémy Kayser.

Mais pour pérenniser son avenir et renforcer ses rangs, elle a besoin de nouveaux membres motivés, nul besoin d'être titulaire d'un doctorat en musicologie, l'envie de chanter et de passer de bons moments conviviaux est amplement suffisant et à la portée de tous.

À bon entendeur...

THÉÂTRE

La pièce présentée cette année est : « D'Reis Uf Paris ! » d'Ulla Kling au foyer Saint-Georges, aux dates suivantes :

Le 28 janvier, les 3, 5, 10 et 11 février, les 3, 5, 11, 17 et 18 mars.

Les spectacles des dimanches 5 février et 5 mars débutent à 14h30 et les autres à 20h30.

Pour les réservations, veuillez-vous adresser au 03 89 71 08 72 de préférence entre 18h et 20h.

LE TENNIS CLUB ZIMMERBACH

Tournoi Open d'été du Tennis Club Zimmerbach

Du 17 juin au 9 juillet 2017

Simple dames séniors : de NC à 15/5

Simple hommes séniors : de NC à 15/5

Juge arbitre : Frédéric Knoeller

Engagements :

Alban Ménettrier

Tél. : 06 83 00 68 65

E-mail : alban.menettrier@orange.fr





🌈 L'ASSOCIATION « LES ENFANTS D'ABORD »

Les Enfants d'Abord, une belle solidarité !

Une nouvelle année scolaire a débuté, et l'association Les Enfants d'Abord tenait à remercier l'ensemble des personnes qui la soutiennent et grâce auxquelles elle a pu fêter ses 10 ans d'existence.

C'est toujours un moment de joie de fêter la longévité d'une association qui œuvre pour les autres et cette capacité à durer est la plus belle preuve de réussite.

Une fois encore nous saluons l'engagement, la volonté et le dynamisme des parents bénévoles qui se sont investis et s'investissent toujours plus nombreux au fil des ans. Ces succès nous les devons bien sûr aussi à vous, habitants de Zimmerbach et entreprises partenaires ainsi qu'aux communes, car grâce à votre soutien, votre générosité et votre fidélité, l'association a pu financer à hauteur de près de 11 000€ les projets des deux écoles et la structure périscolaire au cours de l'année scolaire 2015/2016. Cette année, en plus de nos désormais traditionnels rendez-vous annuels, une marche des familles sera organisée le dimanche 19 mars 2017.

L'association est certes là pour soutenir financièrement le RPI, mais elle est aussi présente pour soutenir les parents d'élèves quand le RPI doit se mobiliser pour son futur, comme c'est le cas avec la menace de fermeture de la maternelle de Walbach.

Nous pouvons être fiers de cette solidarité dans nos villages et souhaitons que l'association existe encore de nombreuses années, grâce à vous et aux bénévoles, et avec le partenariat des mairies !

Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2017 !



Une association dynamique aux activités multiples – www.2acz.jimdo.com

- **Rencontre véhicules anciens** : la manifestation se déroule le 2^e dimanche de septembre en partenariat avec des associations locales et des bénévoles du village. La 13^e édition a connu un record de participation avec 250 véhicules d'époque et a eu l'honneur de la presse nationale spécialisée. Cette année, en plus des jeux et du stand maquillage tenu par des mamans bénévoles et les animatrices du périscolaire, un concours de dessin sur le thème des véhicules anciens a été organisé pour les enfants du RPI qui ont été récompensés par l'association. Autre nouveauté : un gobelet écologique a été conçu pour l'occasion. La 14^e édition aura lieu le 10 septembre 2017.



- **Troc de plantes et marché paysan** : le troc de plantes, complété en 2016 par un marché paysan, a connu une belle affluence avec la participation de nombreux producteurs et commerçants locaux proposant des produits de qualité sur l'aire de loisirs de la commune.

- **Gymnastique** : trois disciplines différentes sont proposées :

- la méthode douce « Gyrokinesis », le jeudi de 9h à 10h, de 17h à 18h et de 18h30 à 19h30 (cours modulables) ;

- la plus tonique « cuisses abdos fessiers », le jeudi de 20h à 21h ;

- depuis la rentrée de septembre, le « Body Zen » le mardi de 18h30 à 19h30 regroupe plusieurs techniques Pilates - Qi Gong - Feldenkreis - Chiball - Swiss Ball. Il s'agit d'exercices musculaires et de souplesse réalisés en douceur et basés sur la respiration. Il reste quelques places disponibles, avis aux amateurs.

Les 3 disciplines sont animées par des personnes confirmées. N'hésitez pas à venir en séance de découverte aux horaires indiqués.

LES AÎNÉS DU JEUDI

Le 2^e et 4^e jeudi du mois de 14h à 18h, un groupe d'aînés se retrouve dans la salle des Prévôts de la mairie pour partager quelques heures de convivialité.

Cette rencontre existe depuis 12 ans et a permis aux aînés de notre commune et de communes voisines de s'évader au cours de nombreuses excursions et repas.

La dernière sortie 2016 a été la découverte du Train Gourmand du Vignoble. Au départ d'Eguisheim, les aînés ont été chaleureusement accueillis par Monsieur Claude Centlivre, maire de la commune, et ont pu partager un moment convivial avec les aînés d'Eguisheim.

En 2017, de nouvelles rencontres auront lieu avec des aînés d'autres villages.

Pour toute information, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

- Vendredi 27 janvier à 19h30 à la salle d'honneur de la mairie : **Conférence dédicace le tramway « Turckheim – Trois Épis » - Benoît Schlusel et Gérard Schwartz**
- Du 28 janvier au 18 mars : **Théâtre alsacien « D'Reis Uf Paris ! » par la chorale saint Georges**
- Dimanche 26 mars : **Repas des aînés de la commune**
- Semaine du 10 avril : **Vente d'huîtres par le Comité de Jumelage**
- Mardi 25 avril à 20h à la salle d'honneur de la mairie : **Réunion de préparation de la Journée Citoyenne - les suggestions de chantier peuvent être envoyées par courrier ou mail à la mairie jusqu'au 6 février inclus, toute proposition sera étudiée et prise en compte selon sa faisabilité. Vous pouvez déjà vous préinscrire à la mairie aux chantiers programmés actuellement : intendance, atelier enfants, pavage, peinture volets et salles de l'école, marquage au sol, rangement bibliothèque de l'école, entretien chemins/sentiers, parcours de santé, débroussaillage et fleurissement.**
- Dimanche 30 avril : **Balade vigneronne du Syndicat Viticole**
- Dimanche 14 mai : **Distribution des géraniums par la commune**
- Samedi 20 mai : **Journée Citoyenne**
- Samedi 10 juin : **Concours officiel du club Pétanque du Val saint Grégoire**
- Juin : **Soirée tartes flambées de l'Amicale du Zimmerplatz**
- Dimanche 10 septembre : **14^e édition des véhicules anciens organisé par 2ACZ**



Décorations réalisées par les agents techniques

**Le conseil municipal et tous les membres du personnel vous souhaitent
une très bonne année 2017**

Retrouvez toutes les infos et davantage sur le site actualisé en permanence : www.zimmerbach.fr

Prochain numéro : Juin 2017

Directeur de la publication : Jacques MULLER, Maire

Imprimé à la **Mairie de Zimmerbach**, 25 rue Principale à 68230 ZIMMERBACH

☎ : 03 89 71 10 14 - 📠 : 03 89 71 14 31 – Courriel : mairiezimmerbach@orange.fr – Site internet : www.zimmerbach.fr

